



**Sud-Ouest marnais**  
**VENT DE PROTESTATION**  
**CONTRE LES NOUVEAUX**  
**PROJETS ÉOLIENS**  
PAGES 16 ET 17



**Cahier hebdo**  
**Économie**  
La nouvelle PAC  
mécontente  
l'ensemble  
du monde agricole

# L'union

**Épernay**

Le Covid n'a pas provoqué  
d'effet de saturation  
dans les cimetières

PAGE 11

**Ligue des champions**

Paris s'accroche à son  
rêve d'une deuxième  
finale de suite

PAGES 22 ET 23

Jean-François Frey - L'Alsace

**Élections régionales**

**LE PROJET DE ROTTNER**  
**POUR LE GRAND EST**

PAGES 6 ET 7

3782920 301258 05040

## ÉNERGIE

# Vent debout contre l'éolien

**SUD OUEST MARNAIS** Depuis plusieurs années, les projets éoliens se multiplient. Une augmentation du nombre d'éoliennes qui inquiète des associations et certains élus.

## À SAVOIR

- Depuis plusieurs années, des promoteurs éoliens démarquent les campagnes pour continuer à installer des parcs aux abords des communes.
- Des collectifs d'habitants se sont montés dans plusieurs communes pour protester contre ces nouveaux projets.
- Douze associations d'habitants se sont réunies en un collectif, Environnement champenois en péril, pour faire front et tenter de faire annuler les parcs éoliens en préparation.

MARGOT HAIRON

**A** ce jour, le Sud-Ouest marnais compte 128 éoliennes exploitées. D'ici quelques années, il pourrait y en avoir 304. « C'est treize fois la densité nationale », présente Francis Tetreau, président de l'association « Protégeons Champguyon ». « Il y a, en France, 9 000 éoliennes sur 543 000 km<sup>2</sup>. On aurait pu se dire, compte tenu du fait qu'on est déjà très chargés en éoliennes, qu'on marquerait un temps d'arrêt pour l'avenir et qu'on essaierait d'homogénéiser sur la France, mais pas du tout. » Pour lui, la raison est totalement politique. « En 2014, pour essayer de pallier ce genre d'inhomogénéité, il y avait ce qu'on appelait les zones de développement éolien. Elles consistaient à essayer de répartir harmonieusement les éoliennes sur le territoire. Mais le lobby industriel éolien avait

intérêt à pousser l'éolien dans un certain nombre de régions. Il a été dit que le Grand Est serait une région pilote. Mais en Alsace, à Reims et Épernay, il y a le champagne, on ne va pas aller y mettre des éoliennes. Il y a une directive européenne de l'Unesco qui dit qu'on ne doit pas mettre une éolienne à moins de 10 km d'un pied de vigne. Reste alors Sézanne et Châlons. Les règlements disent pourtant bien qu'on n'a pas le droit d'encercler une ville avec des éoliennes. »

*« Il faut être vigilant sur la question du déploiement anarchique des éoliennes sur le territoire »*

Cyril Laurent

Du côté de la communauté de communes de Sézanne Sud-Ouest – Marnais, l'éolien rapporte chaque année environ 700 000 €. « C'est une vraie problématique sur le territoire. À titre personnel, je ne suis pas contre le développement éolien mais il faut être extrêmement vigilant sur la question du déploiement anarchique des éoliennes sur le territoire », s'est exprimé Cyril Laurent, président de l'intercommunalité, à la suite d'une question d'un élu lors d'un conseil communautaire, concernant la marche à suivre dans leur commune. « Il faut être vigilant, être pour la transition écologique et trouver des solutions alternatives aux énergies fossiles », s'est exprimé Sacha Hewak, maire de Sézanne. Mais quand on voit le déve-

304

C'est, selon l'association Adenos, le nombre d'éoliennes que pourrait totaliser le Sézannais une fois les projets en cours terminés

loppelement un peu déraisonné qui a lieu sur le territoire on est en droit de s'interroger. Sézanne fait partie de la Mission Maison et caves de Champagne de l'Unesco. Une des chartes rédigées par l'Unesco propose de greffer de nouvelles éoliennes sur des champs existants avec un développement harmonisé, respectueux de la nature, par rapport au patrimoine ou aux traverses d'animaux par exemple, plutôt que de développer de nouveaux champs. Ces recommandations sont preuve d'intelligence. » Ce qui inquiète les associations opposées au développement éolien, c'est le peu de recours possible face aux promoteurs et exploitants. « Aujourd'hui, ce sont les subventions qui poussent les maires à accepter tous ces projets. À partir du moment où un promoteur éolien va faire signer des baux emphytéotiques à des agriculteurs en leur disant qu'ils toucheront 10 000 €, par an, le maire ne peut plus rien faire. Il n'est pas nécessaire pour un promoteur éolien d'avoir une signature en mairie pour aller proposer un projet à la Dreal (Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement), à Reims. »

Contactés, les promoteurs n'ont pas répondu à nos sollicitations.

## Un collectif de dix associations créé

« On a décidé, pour le Sud-Ouest marnais, de fédérer toutes les associations », présente Xavier Letchimy, président de l'association anti-éolienne de Châtillon-sur-Morin. Il y a un échange des informations, entre nous, pour expliquer ce qui se passe. On est confrontés à un mutisme des développeurs qui font de la publicité, de la propagande. Les gens ne sont pas du tout au courant de ce qu'il se passe. »

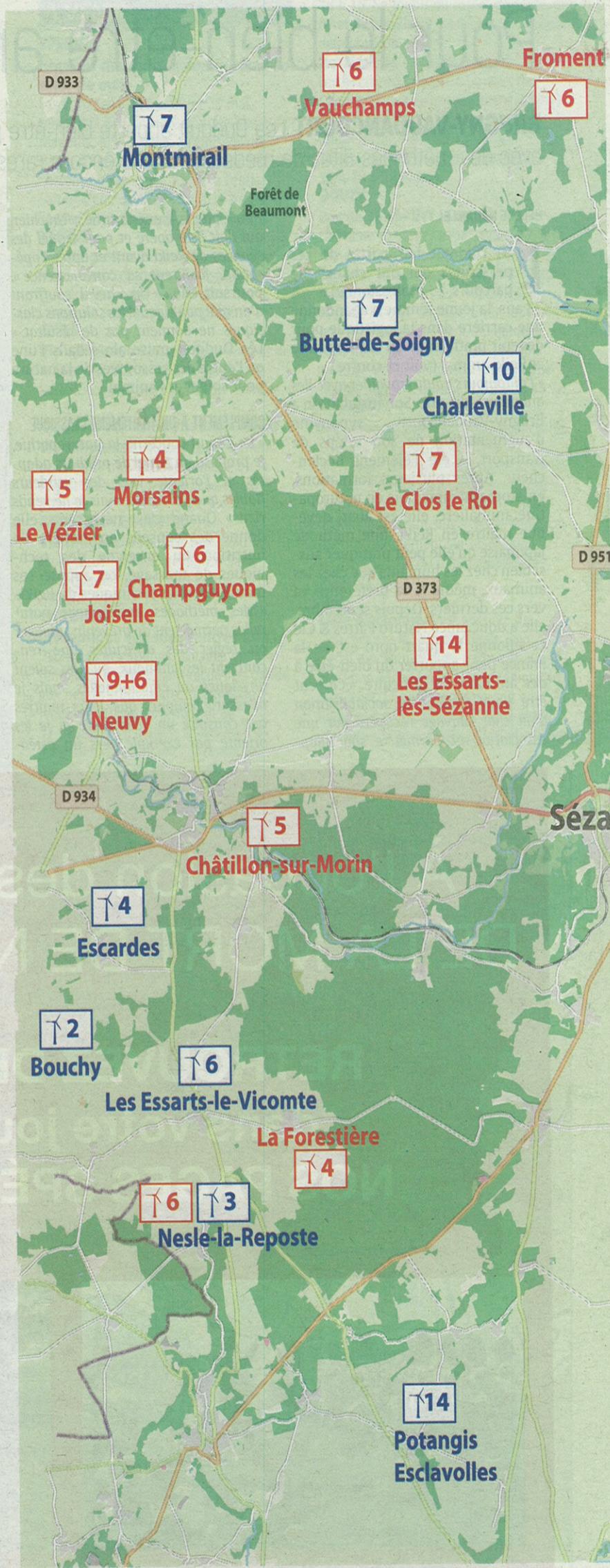
Pour l'instant, dix associations sont regroupées dans le collectif : Les-Essarts-les-Sézanne, Champguyon, Nesle-la-Reposte, Sézanne, Neuvy, Charleville, Escarde, Le Vézier, Châtillon-sur-Morin, Le Thoult-Trosnay.

« Dans chaque cas, le mot d'ordre de départ de la part des élus c'est : on n'était pas au courant, relate Gérard Dumontel, président de l'Aserc 51 à Charleville. Les élus se sentent le droit de décider comme ça. Ils donnent les accords de base et ensuite c'est parti, le promoteur fait son boulot. Il n'y a pas une de toutes ces associations qui ne soit pas confrontée au même

problème. »

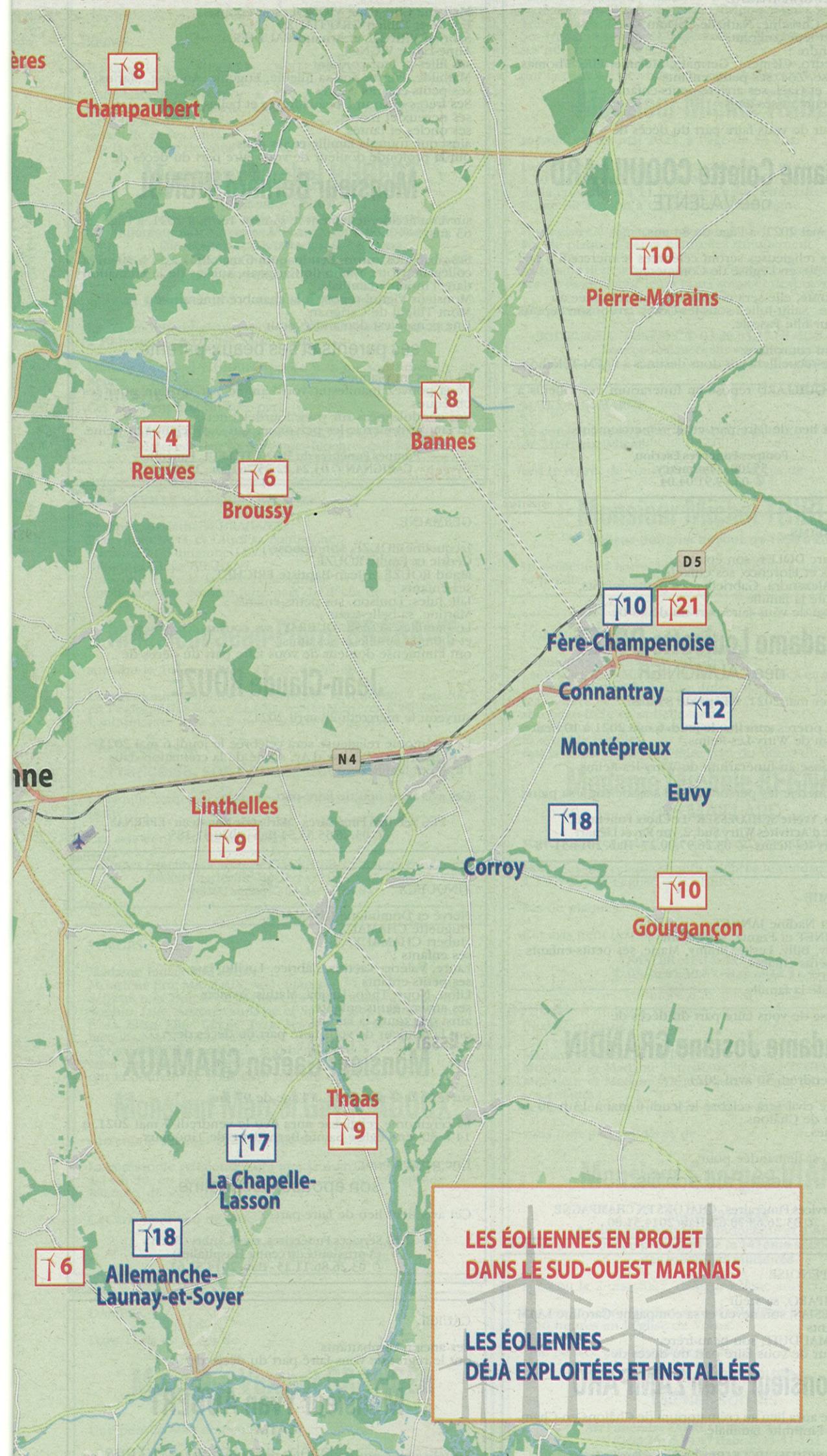
Les deux hommes reprochent le manque de visibilité des projets et le manque d'information de la part des élus des communes. « Quand il y a enquête publique, il est déjà trop tard. On n'a plus qu'à prier pour que le Préfet ne signe pas », proteste Xavier Letchimy. Les gens ne se rendent compte du problème éolien qu'une fois qu'il est devant chez eux. Le collectif doit permettre d'alerter et dénoncer tous les projets, pour qu'il y ait de l'information. Les gens de Gaye, Linthes, Pleurs ne savent pas, pour la plupart, qu'il y a des projets en cours. »

Le président du collectif, Claude Lecomte, va envoyer un courrier au maire de Sézanne pour l'informer de la situation et lui demander d'intervenir. « Et les 800 000 € que touche la communauté de communes de Sézanne, ce n'est rien à côté de la dévaluation des maisons. Il faut compter entre 20 et 30 % de dévaluation par maison. C'est énorme. »



# SÉZANNE ET SA RÉGION

## SEZANNE ET SA RÉGION : VERS UN ENCERCLEMENT EOLIEN ?



## 3 QUESTIONS À...



JEAN-PIERRE  
PAILLER  
PROPRIÉTAIRE  
D'UN CENTRE  
ÉQUESTRE

**“C'est l'investissement de 30 ans de ma vie”**

Le projet éolien du Vézier prévoit quatre éoliennes dont une à 500 m de votre centre, en quoi cela vous impacte-t-il ?

Je suis en pré-retraite depuis trois ans et j'ai mis mon centre en vente en septembre dernier. J'ai eu plus d'une dizaine de visites dans un premier temps. Mais depuis que les acheteurs potentiels ont connaissance du projet de parc éolien et que les zones sont définies, je n'ai plus vu personne. Les pâtures seraient à peu près à 400 m des éoliennes et, dans la profession, on commence à faire le lien entre la présence

d'éoliennes et des poulains qui naîtraient mal formés et les chevaux de compétition auraient beaucoup moins de rendement.

**Comment vous sentez-vous ?**  
Je suis entre la colère et la déprime. Je n'ai pas de solution. C'est l'investissement de trente ans de ma vie. J'ai acheté ce centre en 1992. Aujourd'hui, j'ai 69 ans et les agences immobilières me disent que je ne pourrai pas vendre si le projet éolien se fait. On avait misé sur la pérennité de la structure. Beaucoup d'enfants des communes alentours sont passés par là, on a remporté des prix, notamment deux médailles d'or aux championnats du monde.

**Qu'espérez-vous des prochains mois ?**  
On a monté une association, Ademha. On espère que le conseil municipal refusera le projet. Ils peuvent encore abandonner mais, pour l'instant, le maire reste sourd à nos sollicitations.

## LES AUTRES POINTS

### Des études édifiantes

Plusieurs études pointent du doigt les effets néfastes des éoliennes à proximité des habitations. « Les promoteurs éoliens essayent de disqualifier les témoignages reçus en les expliquant par des facteurs psychosomatiques : réduction de la valeur de la maison, manque de foi dans le changement climatique... Mais les jeunes enfants et plusieurs espèces d'animaux souffrent encore plus que les adultes, ce qui réfute dans une large mesure l'explication psychosomatique », écrit le physicien et docteur de l'université d'Oxford John Yelland. « Le syndrome éolien est constitué de troubles du sommeil, de céphalées, d'acouphènes, de défauts de concentration, d'irritabilité, de fatigue, de palpitations », a observé le Dr Jean-Paul Borsotti, médecin neurologue à Dijon.

On parle aussi du Sicem, le Syndrome d'intolérance aux champs électromagnétiques. Selon le Dr Marie-Stella Duchiron, ingénieur du Génie rural, des eaux et des forêts, le Sicem peut aboutir à des maladies neurodégénératives et se manifester par de nombreux symptômes : maux de tête, douleurs crâniennes fulgurantes, vertiges, acouphènes, tension artérielle, saignements de nez, tachycardie...

### Des maisons dévaluées

« On dégrade l'environnement en industrialisant. On perd tout l'intérêt de vivre à la campagne. Nos maisons mitoyennes du site perdent une grosse partie de leur valeur. Ces maisons sont l'investissement de toute une vie, proteste Guillaume Le Du, habitant du Vézier. On essaie de mettre la pression sur le conseil municipal pour qu'il émette un avis défavorable à un projet qui ne va pas lui rapporter les sommes que nous perdrons en patrimoine. » Situées près d'un parc éolien, les maisons peuvent perdre jusqu'à 50 % de leur valeur de vente. Une perte énorme pour ces habitants. Fin avril 2021, une décision du tribunal administratif de Nantes a apporté un peu d'espoir puisqu'elle pourra faire jurisprudence. Dans le Maine-et-Loire, un couple d'habitants a vu sa taxe foncière diminuer en raison de la présence proche d'un parc éolien. Le tribunal a retenu les nuisances sonores et visuelles causées par les éoliennes.

### Autour des associations, des habitants inquiets

Dans plusieurs communes comme celles du Vézier, de Châtillon-sur-Morin ou ailleurs, les associations peuvent compter sur le soutien de bon nombre d'habitants.

Au Vézier, sur 162 inscrits sur les listes électorales dans la commune, 121 habitants se sont prononcés contre les éoliennes dans une pétition.

A Châtillon-sur-Morin, le soutien est sensiblement le même puisque la pétition a recueilli une centaine de signatures.